



LE SERMAGEOIS

n° 112



tel: 03 86 84 24 21 fax: 03 86 84 25 93
sermages58@wanadoo.fr
<http://sermages58.pagesperso-orange.fr/Sermages/index.htm>

Villes et Villages

Bulletin d'informations municipales
Avril 2017

Sommaire

- Mot du maire
- Vie municipale
- Communauté de communes Bazois Loire Morvan
- Infos diverses
- Garde Nationale et réserve civique
- Association A Notre Dame de La Salette de Sermages
- Vie communale
- Fleurissement
- Sermages en fête
- Mars Bleu
- Action séniors
- Agenda des manifestations
- Joies, peines, annonces
- Pour se distraire



Le CCAS de Sermages A votre service !

Le Centre Communal d'Action Sociale de Sermages se met à votre disposition. Il propose divers services et peut s'adapter en fonction des demandes

Les tarifs sont les suivants :

Entretien des locaux : 13€/heure

Jardinage : -sans matériel : 14€/heure

-avec matériel : 18€/heure

-avec gros matériel (tracteur) : 60€/heure

Transport : tarif en fonction de la distance et du temps d'attente

Informations et inscriptions en mairie.



Déchetterie

(03.86.30.77.66 et 03.86.30.60.38)

Du Lundi au Vendredi : 13h30/17h30

Le Samedi 8h/12h et 13h30/17h30

Gratuit pour les particuliers avec un véhicule léger.

Payant pour les véhicules plus importants et les professionnels, par redevance selon le type de véhicule :

remorque/utilitaire : 5€, fourgon : 9€, camion 13€.

Sac bio en vente : 2.50€ les 26 sacs de 20L, au site administratif route des réservoirs à St Honoré les Bains.



Location de la salle socioculturelle de SERMAGES

Pour toute réservation ou information, contactez la mairie au 03.86.84.24.21

	1 demi-journée (6 heures)	1 journée (Du lundi au vendredi de 8h à 22h)	2 journées consécutives
Habitants de la commune	100 €	150 €	230 €
Habitants hors commune	100 €	200 €	300 €
Forfait cuisine	20 €	30 €	50 €
Chauffage	20 €	30 €	50 €

Bibliothèque de Sermages

Tous les vendredis

de 17h30 à 18h30

dans les locaux

de l'ancienne école



Résogardes
3237

Pharmacies de garde :

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, faites le 3237, puis tapez à la demande, votre code postal. Vous serez alors mis en relation directement avec la pharmacie de garde.



Garde des médecins

Pour connaître les médecins de garde, composez le 15

Dr DOMART ☎ 03.86.84.27.04

Dr LAMBOURG ☎ 03.86.84.22.61

Dr LENOIR ☎ 03.86.30.73.08

PERMANENCES

Lundi de 13h30 à 18h00

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h



Samedi de 11h à 12h

avec Mme le Maire

ou ses adjoints

LE MOT DU MAIRE

Chères Sermageoises, chers Sermageois,

Dans quelques jours, les élections présidentielles seront organisées. Un grand moment pour le pays et dans la vie de notre petite commune. C'est l'occasion, pour nous, de vous rencontrer et d'échanger. Le premier tour se déroulera le dimanche 23 avril et le second le 7 mai. Pour diriger la France, le nouveau Président de la République aura besoin d'une majorité à l'Assemblée Nationale. Il faudra donc que son mouvement remporte également les élections législatives du mois de juin.

Les conversations et pronostiques vont bon train en cette période électorale. Les médias se préoccupent surtout de la répartition entre le Front National, la gauche et la droite.

Mais ils occultent un mouvement tout aussi important : celui du désengagement d'une partie de l'électorat français.

La citoyenneté ne se définit pas uniquement par la possession de la nationalité française et de ses droits civiques et politiques. Elle se définit aussi, aujourd'hui, comme une participation à la vie de la collectivité.

Un citoyen a un rôle essentiel à jouer, qui prend tout son sens avec l'exercice du droit de vote. C'est à ce moment qu'il apporte sa contribution majeure à la société !

En dehors des élections les citoyens peuvent, de façon régulière, jouer un rôle important en adhérant, par exemple à une association.

A Sermages, nous pouvons nous féliciter d'avoir un tissu associatif hors du commun pour une petite commune.

Le comité des fêtes, avec à sa tête Alain COLLIN, nous a fait la démonstration, une nouvelle fois, du quasi professionnalisme dans l'organisation de manifestations. A l'unanimité, la tartiflette était délicieuse ! Les remarques ont été élogieuses !

Un grand merci à Lisa, François, Roland, Gilbert, Florent et Cédric qui sont venus apportés matériels, et mains fortes à nos employés pour refaire les deux clôtures à l'entrée du bourg. Nos rues ne sont pas baptisées heureusement car il aurait fallu en débaptiser une pour l'appeler « Boulevard de Sermages » ! Félicitations pour tout ce travail qui sera remarqué par les commissions du fleurissement et par les visiteurs.

Je voudrais également vous parler d'un petit groupe d'une vingtaine de personnes, constitué il y a quelques mois, qui, en toute discrétion, prépare les décorations du fleurissement de cette année. Vous découvrirez, en pages intérieures quelques-unes de leurs réalisations (nous ne souhaitons pas tout dévoiler pour conserver la surprise) et les témoignages de leurs engagements. Sachez que là aussi, le quasi professionnalisme est tangible ! Avec quelques planches, quelques outils, beaucoup de patience et beaucoup de bonne humeur, ils sont en train de composer des chefs d'œuvre d'originalité !

Le printemps 2017 s'est éveillé rapidement. Nombre d'entre vous, en complément de l'entretien de leur terrain, s'emploient également à nettoyer les abords communaux.

Je vous remercie, très sincèrement de cet engagement.

Bon printemps à toutes et à tous.

COMMUNE DE SERMAGES

CANTON DE LUZY

Conseil Municipal

COMPTE RENDU REUNION DU 23 FEVRIER 2017

Date de Convocation : 10/02/2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois février, à vingt heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués se sont réunis en mairie de SERMAGES, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Dominique STRIESKA, Maire.

Présents : Dominique STRIESKA, Emmanuel GRIMOND, Jean Noël BERNARD, Olivier BICHON, Paule COUPAIN, Sandrine HAROU, Nadège ROUSSEAU.

Excusés : Alain COLLIN procuration à Paule COUPAIN, Jacqueline TOUSSAINT-MARTINETTI procuration à Dominique STRIESKA.

Absent : Régis GRANDJEAN.

Secrétaire de séance : Paule COUPAIN

Ordre du Jour :

Adhésion au groupement de commande pour l'achat d'énergie proposé par le SIEEEN

Madame le Maire fait part d'une proposition du SIEEEN de créer un groupement de commandes d'achat d'énergie, d'électricité pour les contrats d'une puissance supérieure à 36 kVA. Ce groupement de commande vise à mutualiser les besoins en vue de parvenir à un volume de consommation propre à obtenir des offres de fournitures compétitives ; décharger les adhérents des procédures d'appels d'offres et de notifications de marchés, améliorer le suivi des consommations d'énergie grâce à la dématérialisation des données, de simplifier la gestion administrative de la facturation pour en faciliter le contrôle.

Le conseil Municipal se prononce pour l'adhésion au groupement de commande.

Questions diverses

Protocole de neutralisation fiscale : Madame le Maire présente le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique selon un document remis par la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan. Un large débat s'est installé et le conseil municipal a décidé d'approuver le protocole de neutralisation fiscale.

Contrat Territorial Aron Morvan : ce contrat porté par le Parc Naturel Régional du Morvan vise à améliorer la qualité de nos ressources en travaillant dans les domaines de l'assainissement, l'eau potable, les cours d'eau, les milieux naturels aquatiques, la communication et la sensibilisation générale. La commune fait partie du bassin versant de la Dragne, ce contrat couvre 760 km² du bassin de l'Aron et concerne 30 communes. Sa mise en œuvre nécessite une contribution des communes fixée à 0.61 €/Habitant.

Le conseil municipal après avoir entendu cette présentation a décidé d'adhérer à ce contrat territorial, d'inscrire au BP cette participation financière et autorise le Maire à signer les divers documents pour concrétiser cette adhésion.

VIE MUNICIPALE

Instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme des communes dotées d'un PLUI

La commune est maintenant dotée d'un PLUI, applicable depuis le 14 Février 2017. Elle a la possibilité d'instruire elle-même les actes et autorisations d'urbanisme ou bien de demander une mise à disposition gratuite des services de l'Etat dans le cadre d'une convention. Le conseil municipal a décidé de demander une mise à disposition gratuite des services de l'Etat et a autorisé le Maire à signer cette convention.

Demande de FDL Radio

Depuis la loi NOTRe portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, la culture ne relève plus de la compétence générale mais d'une compétence partagée par toutes les communes et regroupement de communes. Les studios de cette radio installés à Préporché déménageront à Luzy afin d'avoir des moyens supplémentaires pour aider à la coordination de divers événements culturels sur le territoire. Les communes sont sollicitées pour adhérer à cette association à hauteur de 20 euros. Le conseil municipal a donné son accord.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 30.

Prochaines élections

A vos urnes, citoyens !

En écho au mot du maire,...

Élections	1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour	
Présidentielles	Dimanche 23 avril 2017	De 8h à 19h	Dimanche 7 mai 2017	De 8h à 19h
Législatives	Dimanche 11 juin 2017	De 8h à 18h	Dimanche 18 juin 2017	De 8h à 18h

Des nouvelles de notre Intercommunalité...

Communauté de Communes Bazois Loire Morvan

Conformément à la loi NOTRe et à ce qu'a décidé le préfet de la Nièvre, les quatre communautés de communes « Sud Morvan », « Bazois », « Entre Loire et Morvan » et « Portes Sud du Morvan » ont fusionné le 1er janvier 2017.

Une nouvelle organisation et un nouveau partage des pouvoirs a eu lieu dès le premier conseil communautaire le 10 janvier 2017.

Tableau récapitulatif des commissions et de leurs responsables

Référents élus	Statut	Commissions concernées	Services concernés
Dominique JOYEUX	Présidente	Toutes	Services généraux : Maëlle Grandgeon
Georges PEREIRA	vice-président délégué aux finances	Commission locale des charges transférées Commission des Finances	Anne Falantin, responsable du pôle finances et budget voirie Ludivine Breugnot, budget général Séverine Ferdinand, budgets annexes sauf OM et voirie Maria Grimouille, budget déchets ménagers
Eric THOMAS	vice-président délégué aux ressources humaines	Ressources humaines Comité technique	Chrystelle Fortier Laumain, responsable du pôle ressources humaines
Jean Claude DESRAYAUD	vice-président délégué au développement économique, attractivité du territoire et à l'agriculture	Développement économique et attractivité du territoire Agriculture et sylviculture	Fanny Renaudeau, responsable du pôle économique
Jean Philippe PANIER	vice-président délégué aux déchets ménagers et au développement durable	Déchets ménagers	Marie Cazau, responsable du pôle services techniques Jacques Charton, responsable technique Maria Grimouille, responsable administrative

Communauté de Communes Bazois Loire Morvan

Référents élus	Statut	Commissions concernées	Services concernés
Jean-Paul MARGERIN	Vice-président délégué à l'aménagement de l'espace, urbanisme et habitat.	Urbanisme et habitat	Marie Cazau, chef de pôle technique
Serge CAILLOT	Vice-président délégué à la voirie	Voirie	Marie Cazau, responsable du pôle services techniques, Xavier Forteza, agent technique
René DUVERNOY	Vice-président délégué à l'assainissement collectif et au SPANC	Assainissement	Marie Cazau, responsable du pôle technique Yoann Soulard, responsable assainissement collectif Matthieu Leroy, responsable SPANC
Michel MARIE	Vice-président délégué aux travaux et au chantier d'insertion	Travaux Chantier d'insertion	Chrystelle Fortier Laumain, responsable pôle ressources humaines et chantier d'insertion Marie Cazau, chef du pôle technique Xavier Forteza, responsable des travaux Eric Delpieu, responsable du chantier d'insertion
François GRANDJEAN	Vice-président délégué au tourisme et aux installations touristiques	Conseil d'exploitation	Fanny Renaudeau, chef de pôle, Steve Goncalves et Elise Renault, codirecteurs du service tourisme
Bernadette VOILLIOT	Vice-présidente déléguée à l'Action sociale,	Action sociale	Fanny Renaudeau, chef de pôle
Michel BERTIN	Vice-président délégué à la culture et la vie associative	Culture	Fanny Renaudeau, chef de pôle Marine Berthéol, agent culturel
Frédéric MONET	Conseiller communautaire délégué aux sports, loisirs, activités de pleine nature	Sports et activités de pleine nature	Fanny Renaudeau, chef de pôle
Sébastien DESCREAUX	Conseiller communautaire délégué à la santé	Santé	Fanny Renaudeau, chef de pôle

INFOS DIVERSES



Votre correspondant :
Jean-Marc Thevenot
tél : 03 20 71 27 35
Votre correspondant mel :
Mél : claude.kracher@orange.com

Dijon, le 24 mars 2017

Monsieur le Maire
Le Bourg
58290 Sermages

Objet : Demande d'élagage

Monsieur le Maire

Je vous informe que dans le cadre de notre programme de maintenance périodique du réseau aérien, nous avons réalisé l'expertise de nos poteaux sur votre commune ces dernières semaines.

Nous avons constaté qu'à plusieurs endroits nos câbles sont pris dans les branches. Dans le but d'éviter des dommages causés par les diverses intempéries éventuelles (tempête, orage, neige, tornade...) qui perturberaient le bon fonctionnement de notre réseau, il est nécessaire qu'un élagage soit effectué sur les arbres implantés sur le Domaine Public aux abords de nos lignes de télécommunications. **Dans le cas où ces arbres sont implantés en domaine privé, il vous convient de contacter les propriétaires afin d'assurer cet élagage.**

Celui-ci doit s'effectuer **régulièrement, sur un espace assez large et assez haut**, pour que les branches qui surplombent et qui s'appuient sur l'artère, ne causent plus de dommages.

Depuis l'abrogation par la loi N°96-659 du 26 juillet 1996 de l'ancien article L 65-1 du code des postes et télécommunications, France Télécom ne dispose plus de servitude d'élagage à l'encontre des particuliers. Aussi, je vous demande de bien vouloir intervenir auprès des propriétaires concernés pour une action rapide (sous deux mois) en leur rappelant si nécessaire les termes de la loi :

- l'article L 65 du code des P et T, qui prévoit : " le fait de déplacer, détériorer, dégrader de quelque manière que ce soit une installation d'un réseau ouvert au public ou de compromettre le fonctionnement d'un tel réseau est puni d'une amende de 1524 Euros par câble", et de demander le dédommagement de son préjudice.

- l'article L 47 du code des P et T, qui prévoit : le gestionnaire de voirie doit prendre toutes les dispositions utiles pour permettre l'accomplissement de l'obligation d'assurer le Service Universel.

En vous remerciant par avance de bien vouloir me confirmer l'achèvement de ces travaux et comptant sur votre intervention, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Claude Kracher
Gestionnaire Poteaux

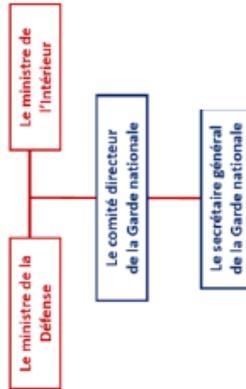
Garde Nationale et réserve civique

INTÉGRATION DES RÉSERVES MILITAIRES DANS LES DISPOSITIFS DE GARDE NATIONALE ET DE RÉSERVE CIVIQUE

DÉLÉGATION MILITAIRE DE LA NIÈVRE
LCL DURAND
17 JANVIER 2017

GARDE NATIONALE

(créée par décret n° 2016-1304 du 13 octobre 2016)



« Concourir, le cas échéant par la force des armes, à la défense de la Patrie et à la sécurité des populations et du territoire »

- Réserve civile Police Nationale
3750 en 2016 – 5000 en 2018
- Réserve opérationnelle 1^{er} niveau Gendarmerie Nationale
28 500 en 2016 – 40 000 en 2018
- Réserve opérationnelle 1^{er} niveau des armées
Terre – Air – Marine – SSA – SCA – SEA
30 500 en 2016 – 40 000 en 2018

RÉSERVE CIVIQUE

(selon les 8 premiers articles du projet de loi « égalité et citoyenneté »)

Haut commissaire à l'engagement civique

Préfets

« Engagement bénévole ponctuel et à temps partiel au service de missions et de projets d'intérêt général inspirés par les valeurs de la République, dans les 9 domaines d'action du service civique »

- Réserve citoyenne PN – SGAMI
- Service civique, service volontaire européen, service volontaire européen d'aide humanitaire
- Congés solidarité FR et international
- Réserve citoyenne éducation nationale
- Réserve citoyenne communale de sécurité civile
- Réserves thématiques

RÉSERVES MILITAIRES Code de la défense Loi 1999 modifiée

- Réserve citoyenne de la défense - Gendarmerie Nationale
- Réserve citoyenne de la défense – Armées
Terre – Air – Marine – SSA – SCA – SEA – DGA

MODE D'ENGAGEMENT : Contrat des armées 1 à 5 ans renouvelable – postes budgétaires

EMPLOI : Missions opérationnelles ou de soutien, sur le territoire national ou en opérations extérieures, au sein d'unités, d'états-majors ou d'établissements

VALORISATION : idem militaires d'active
Apports spécifiques décret Garde Nationale : participation au financement du permis de conduire, allocation mensuelle étudiants, passerelles institutionnelles vers métiers de la sécurité, prime de fidélité, réduction impôts entreprises, intégration RSE d'un critère d'engagement pris en compte par les agences de notation, valorisation du parcours des volontaires dans les concours publics, création d'une médaille ou d'une distinction

EFFECTIFS NIÈVRE : DMD 58 : 8 postes budgétaires , 7 honorés

MODE D'ENGAGEMENT : Bénévoles du service public, agréés pour 3 ans par une autorité militaire

EMPLOI : Entretien l'esprit de défense et renforcer le lien armées / nation, principalement : enseignement, entreprises publiques et privées, collectivités, administrations

VALORISATION : grade honorifique, droits à certaines récompenses militaires
Apports spécifiques Réserve Civile : ???

EFFECTIFS NIÈVRE : 21 réservistes citoyens, dont 2 GN, 2 RLJC (réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté) et 2 CRED (correspondants réserves des entreprises de la défense)

IDENTIFICATION DU DISPOSITIF ACTIF DE RÉSERVE CITOYENNE DE LA DÉFENSE DANS LA NIÈVRE (HORS GENDARMERIE)

Réserve Citoyenne du Ministère de la Défense – DMD

Les objectifs

- Participer au rayonnement et à la diffusion de l'esprit de défense
- Contribuer à l'enseignement de défense
- Contribuer à la résilience de la Nation
- Apporter une expertise au profit des armées
- Aider au recrutement et à la reconversion des militaires

Le fonctionnement

- **Gouvernance et pilotage** : MINDEF / CSRM / DMD
- **Articulation local / national** : la zone de défense et de sécurité décline les objectifs nationaux dans chaque département.

Les missions adressées

- Diffusion de l'esprit de défense dans un cadre professionnel
- Participation aux événements de commémoration et fêtes nationales.

Les chiffres clés

- **Nombre de candidats** : non pertinent / cooptation
- **Nombre de réservistes** : 19 réservistes citoyens
- **Nombre de missions proposées** : 19 (feuilles de route)
- **Nombre de missions réalisées** : non pertinent

Les indicateurs et modalités d'évaluation

- **Pas d'indicateurs ou modalités d'évaluation.**

Rémunération et valorisation de l'engagement

- **Rémunération** : Non
- **Valorisation / Reconnaissance** : grade à titre honorifique
- **Formation** : information continue sur les questions de défense et de sécurité nationale

Critères retenus pour l'analyse des candidatures

- **Nationalité** : française
- **Age** : au moins 17 ans
- **Compétences** : en fonction du CV et des motivations – réseau d'influence
- **Disponibilité** : pas d'obligation de disponibilité
- **Contrôle de moralité** : B2 casier judiciaire
- **Sont exclus de la réserve** : militaires actifs et réservistes opérationnels

Mode d'engagement

- **Titre** : collaborateur bénévole du service public
- **Durée** : au gré des missions
- **Lieu** : au gré des missions
- **Champ d'intervention** : au gré des missions
- **Engagements** : agrément délivré par l'Autorité militaire concernée pour 3 ans
- **Assurance** : lors de la tenue d'événements

Association A notre Dame de La Salette de Sermages

Notre association commence à remplir son objectif ; les premiers travaux permettent de mettre en valeur notre action et de pouvoir communiquer auprès des sermageois et des personnes qui ont des liens avec notre région. Nous étions satisfaits des dons reçus qui nous ont encouragés à proposer des animations, mais la satisfaction a été encore plus grande de pouvoir faire un don à la commune de Sermages et de voir se concrétiser notre démarche.

Je remercie tous les membres pour les heures passées en cuisine à préparer les repas et apéritifs de chaque manifestation. Sans ce bénévolat et ces prestations d'une grande qualité nous ne pourrions espérer faire des bénéfices. Bien entendu, je n'oublie pas toutes les autres tâches, qui ne se voient pas forcément mais qui prennent beaucoup de temps (installation, ménage.....). Nous avons beaucoup communiqué, cependant le résultat ne me semble pas à la hauteur et je ne comprends pas pourquoi nous n'avons pas attiré un public plus important pour des concerts de qualité. Il faudra revoir notre action de communication.

Je remercie tous les membres bienfaiteurs, plus nombreux cette année, pour leurs dons et en particulier les jeunes chanteuses de la chorale de Meckel qui après nous avoir offert un concert exceptionnel se sont cotisées pour offrir une enveloppe à l'association. Les liens tissés depuis de nombreuses années avec la région de Bitburg sont forts et la délégation de Mettendorf venue en 2015 avait déjà souhaité soutenir notre action pour l'église qu'ils connaissent depuis plus de 50 ans pour certains.

Notre action est essentielle pour sauver notre patrimoine. La France compte plus de 55000 édifices religieux en métropole et les collectivités n'ont pas les moyens suffisants pour entretenir un patrimoine aussi important. Les budgets consacrés à la culture et au patrimoine se réduisent régulièrement et les associations ne peuvent plus compter sur les dotations. Nos animations culturelles permettent de répondre à ce vide et de sensibiliser le public à la sauvegarde de notre cadre de vie.

Les visites pendant l'été et à l'occasion des Journées du Patrimoine nous apportent un soutien moral ; elles justifient notre volonté de restaurer les peintures et de mettre en valeur cet espace. Les réactions sont unanimes, les visiteurs sont surpris par l'originalité de notre église, par la richesse des symboles sur les vitraux et sur les peintures. Quelques-uns sont touchés par le message écrit et la représentation de Notre Dame de La Salette à Sermages. L'apparition à La Salette n'est pas très connue ; le lien de Sermages avec cette apparition l'est encore moins et c'est avec plaisir que je réponds à ces questions.

Depuis quelques années de nombreuses personnes en France s'intéressent et participent à différents pèlerinages. Notre région est très riche en lieux dédiés, entre Cluny, Paray le Monial au sud, Vézelay au nord, Autun à l'est, où de nombreuses congrégations étaient installées depuis des siècles dans le secteur. Il faut que notre pèlerinage se perpétue sous une forme actuelle, sans chercher à retrouver la rigueur du passé il doit se dérouler dans la ferveur à Notre Dame de La Salette.

Notre objectif sera de fidéliser les membres bienfaiteurs et les pèlerins pour se retrouver suffisamment nombreux à marcher dès le matin sur le parcours depuis Moulins Engilbert et l'après-midi pour la procession sur Les Chaumes.

Extrait du rapport moral.

Cette année le groupe « Balivernes » se propose de soutenir notre action en faveur du patrimoine et nous l'avons retenu pour animer un bal folk à l'automne.

L'association compte quarante-sept adhérents. Les finances sont saines. Toutefois le devis de la prochaine tranche de travaux est assez élevé et nous ne pourrions pas envisager la poursuite des travaux cette année. Nous sommes actuellement à 25% du financement ; bien sûr nous comptons sur votre générosité pour atteindre rapidement l'objectif. Vous pouvez soit devenir membre actif, soit membre bienfaiteur en déposant vos dons à la Mairie de Sermages, notre siège social.

Guy MONTARON

Vie Communale

COMITE DES FÊTES

Le 21 février, le Comité des Fêtes s'est réuni pour son assemblée générale, avec pour point principal : le renouvellement du bureau. Le bilan des dernières manifestations et de l'année a été réalisé, et le comité peut être fier du travail réalisé. L'argent récolté servira à réaliser quelques achats qui restent à déterminer pour la salle socioculturelle, et à organiser d'autres manifestations.

La discussion a ensuite tourné vers les prochaines manifestations : tartiflette, sermafiesta, jambons à la broche, marché nocturne ... Cette année encore, Sermages va bouger au rythme de toutes ces soirées !

Le comité est ravi d'accueillir dans son équipe, deux nouveaux bénévoles : Michèle et Patrick
Si vous aussi, vous voulez rejoindre le comité, n'hésitez pas à le dire, vous serez accueillis avec plaisir !

Bureau : les mêmes membres restent élus.

Président : COLLIN Alain

Président adjoint : ROY Hervé

Trésorière : RICCI Amandine

Trésorière adjointe : ROY Marielle

Secrétaire : COLLIN Margueritte

Secrétaire adjointe : MARTIN Céline



UN MOMENT ECCLESIASTIQUE



En association avec les paroisses de Moulins-Engilbert et de Château-Chinon, avec l'ancien prêtre de Moulins-Engilbert, l'abbé MOUQUOT et de Père David LAMBERT actuel prêtre des paroisses de Château-Chinon et de Moulins-Engilbert, nous avons eu l'honneur de recevoir notre évêque Thierry Brac de La Perrière, à la salle socioculturelle, le samedi 28 janvier dernier.

A 16 heures, une conférence débat était organisée. Monseigneur a évoqué plusieurs thèmes, comme l'évolution de la société et de l'église catholique, le désengagement des fidèles, le rôle des paroisses dans nos campagnes, la ruralité....

Ensuite, un large temps d'échange avec le public, venu nombreux, a été engagé.

A l'issue de la conférence, une messe qui réunissait les paroissiens de Moulins-Engilbert et de Château-Chinon, a été célébrée par les trois ecclésiastiques.

Puis un repas fort chaleureux a clôturé ce samedi bien rempli. A cette occasion Guy MONTARON a eu le privilège de présenter l'association Notre Dame de la Salette de Sermages dont il est le Président. L'évêque s'est montré très intéressé.

Monseigneur a remercié la population de Sermages pour l'accueil qui lui a été réservé. Cette étape marquait le point d'orgue d'une visite pastorale de près d'une semaine. L'évêque a pu rencontrer des acteurs du tissu économique de notre territoire, rendre visite à des personnes isolées et même participer à la veillée organisée par Sud Morvan en Scènes le jeudi soir où il s'est essayé à la bourrée.

FLEURISSEMENT



A la question, quelles sont vos motivations pour participer à la construction du fleurissement 2017 :

Nadège : "J'ai le plaisir de participer aux activités car nous nous retrouvons tous pour fabriquer de nos mains des objets magnifiques, ensemble, et ensuite nous partageons les plats cuisinés par chacun avec un petit verre de l'amitié".

Jocelyne et Alain : " Nos motivations... Se retrouver pour des après-midis de partage, d'échanges d'idées, créer des couleurs... Faut dire que nous sommes une belle équipe... Donner vie à des quilles où notre imaginaire parfois déborde dans un grand délire. Et motivation première est... faire que ce petit village Sermages, perdu dans la Nièvre soit tout simplement MAGNIFIQUE, par ses décors et toutes ses compositions florales, afin que les touristes poussent leur curiosité jusqu'à l'aire de jeux."



Marie-Thérèse et Marcel :
« Nous participons à la fabrication des décors pour le plaisir et pour rendre service à la commune. Tout se passe dans la convivialité. »



TRAVAUX COMMUNAUX

- Pour la préparation du fleurissement, des graines ont été semées sous châssis pour limiter l'achat de plants.
- Une journée par semaine est consacrée à la préparation des décors pour le fleurissement de la commune.
- Les parterres le long de la départementale ont été remplacés.
- Les bancs de la commune ont retrouvé une jeunesse grâce au remplacement des barres d'assise.
- Avec l'arrivée des beaux jours, l'entretien des pelouses commence à occuper nos agents tout comme les travaux pour les particuliers.
- A l'occasion de la journée de la piéchie organisée par l'association « Les piécheurs en Morvan », ils ont préparé la venue des amateurs de cet art ancestral.
- En collaboration avec les fermiers, deux clôtures ont été remplacées à l'entrée du village.

Sermages en fête

Soirée tartiflette du Comité des Fêtes : Le 25 Mars



Malgré la concurrence aux alentours, le Comité des Fêtes a fait le plein de convives pour sa soirée tartiflette-karaoké. Après quelques essais plutôt hésitants pour certains amateurs de chant, d'autres plutôt confirmés prenaient le relais.

Les plats de tartiflette préparés par le Comité qui s'intercalaient entre les différentes prestations phoniques permettaient de mieux supporter certaines errances musicales.

Le but était de s'amuser tout simplement. C'est juste un esprit « bon enfant ». La soirée se termina sur des pas de danse endiablés avec Florent DARON aux commandes.

Un moment de partage et de chant qui a conquis les différents participants.



PIECHIE Le 5 mars



Sous un ciel peu clément, c'est le moins que l'on puisse dire, les courageux piècheux se sont rendus chez Christophe DOUCET au lieu-dit "Les Granges" pour continuer le chantier qui n'avait pas pu être terminé l'année passée. Cette manifestation s'inscrivait dans le "Mois de la Pièchie" à l'initiative de l'association "Les Piècheux du Morvan".

Dans la matinée, nous avons eu la surprise de recevoir une équipe de France 3 qui venait faire un reportage sur cet art ancestral. René DUVERNOY, maire de Préporché et membre de l'association les Piècheux en Morvan a eu le privilège d'être interviewé. Il a pu expliquer de visu la technique de ce savoir-faire bien particulier. Le reportage a été diffusé le soir même sur France 3.

Après un bon repas préparé par les bénévoles, personne n'a eu le courage de repartir à la tâche et l'après-midi s'est clôturé par... « un jeu de belote »

Rendez-vous l'année prochaine, même lieu pour finaliser le chantier.



Serma-Fiesta « Fête des voisins » : Le 28 Mai

Cette année, une nouvelle fois pour la fête des voisins le Comité des Fêtes s'associe au mois de l'Europe. A cette occasion, toutes les personnes désirant passer un moment festif sont les bienvenues. Une seule condition, venir avec un plat et le partager avec les autres convives.

Si vous le désirez, vous pouvez vous tester sur une spécialité culinaire européenne.

Comme les années précédentes, le Comité offrira l'apéro et allumera un barbecue à disposition.

Mars bleu



Photo Paule GAUTHE-RANTY

Christelle MARIE est à l'initiative de la création de l'antenne relais de la ligue contre le cancer pour le Bazois-Loire-Morvan. Le but de cette antenne, soutenue par le Centre Social et par la Ligue départementale contre le cancer, est d'accueillir et soutenir les malades pour les aider à avancer malgré la pathologie. La première action se déroule chaque jeudi, à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert de 18 h à 19 h, Alexandre CHIFFLOT, enseignant spécialisé de l'association Siel Bleu propose, gratuitement des activités physiques adaptées.

Samedi 5 mars, une marche bleue qui fait écho à la marche rose a été organisée sur les chemins de randonnée de Sermages. Deux parcours ont été définis, un de 4 kms, l'autre de 15 kms. A 14 heures, entre deux giboulées, les organisatrices ne savaient que penser de la participation à ce premier évènement de l'année 2017 qu'elles avaient préparé scrupuleusement...

Elles ont même évoqué la possibilité de faire un concours de belote ! Mais c'était sans compter sur les quatre-vingt courageux qui armés de chaussures de marche et de vêtements de pluie ont répondu à l'appel ! Finalement, le temps a été clément et a permis aux participants de découvrir les chemins escarpés et les paysages des alentours de Sermages.

A l'issue de la marche, le moment de convivialité a été le bienvenu. Les hommes se sont essayés à la *flashmob*... Un grand moment... pour les spectatrices ! Nos sermageois se sont prêtés bien volontiers à cet exercice manifestement encore trop féminin !



La somme de 200 € a été collectée, elle sera bien évidemment intégralement reversée à la Ligue contre le Cancer.

Pour tous renseignements : Contactez Christelle MARIE au 07/70/54/71/17 ou Mireille DOVA au 06/60/48/54/80.



Au service de nos seniors

Programme Prévention Santé Seniors Bourgogne Préserver l'autonomie des personnes de 60 ans et plus – Maintenir le lien social



Le programme Prévention Santé Seniors Bourgogne s'adresse aux bourguignons de 60 ans et plus, résidant à domicile.



Il a pour finalité de préserver leur qualité de vie et leur autonomie en leur proposant un programme de prévention global articulé autour de 7 modules.



Le Programme Prévention Santé Seniors Bourgogne (PPSSB) est né au début des années 2000 en Côte-d'Or, d'un rapprochement entre les programmes « Pac Eurêka » de la MSA Bourgogne et « L'équilibre, où en êtes-vous ? » de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté.



L'ensemble de ces modules, basés sur des séances collectives, favorise le lien social et se développe sur toute la région pour permettre à chacun d'y participer près de chez soi (groupe de 10 à 15 personnes).



Les séances sont hebdomadaires, et animées par des animateurs formés et des professionnels de la santé.



La participation financière est de 20 € par personne pour un module complet.



Le programme se déploie grâce notamment au soutien financier de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté.



Pep's Eurêka, module consacré au thème « agir sur sa mémoire » est déjà mis en place en partenariat avec le Centre Social de Moulins Engilbert. L'inscription est close et le groupe est déjà complet.



Précisions sur les modules proposés :

- ✓ **PEPS Eurêka** : agir au quotidien sur sa mémoire,
- ✓ **l'Atelier Équilibre** : prévenir les chutes,
- ✓ **le Module Nutrition** : adapter son alimentation à son âge,
- ✓ **les Ateliers du Bien Vieillir** : s'informer sur les clés du bien vieillir,
- ✓ **le Module « Bon'us Tonus »** : permettre à chacun d'être pleinement acteur de sa santé
- ✓ **le Module « Sommeil »** : comprendre les mécanismes du sommeil,
- ✓ **le Module « Force et Forme au quotidien »** : forme et force au quotidien pour prendre en main sa santé



Si un des modules vous intéresse, faites le savoir en mairie. Si le nombre de personnes intéressées est suffisant, la Fédération des centres sociaux de la Nièvre pourra le mettre en place au plus près de chez vous.



Agenda des Manifestations



SERMAGES

Vendredi 28 avril 2017 à 20 h 00

Assemblée Générale de l'association Sud Morvan en Scènes à la salle socioculturelle.



MAUX/MOULINS-ENGILBERT/SERMAGES

Lundi 8 mai 2017

Rassemblement au monument aux morts suivi d'un apéritif.



SERMAGES

Dimanche 28 mai 2017

Sermafiesta organisée par le comité des fêtes de Sermafes à la salle socioculturelle.



SERMAGES

Dimanche 18 juin 2017

Brocante organisée par le C.C.A.S. de Sermafes autour de la salle socioculturelle.
A partir de 6 H 00, s'inscrire au 06.82.64.85.31. ou en mairie au 03.86.84.24.21.



SERMAGES

Samedi 1^{er} juillet 2017 à partir de 19 H 30

Salle socioculturelle : Jambons à la broche

Réservations Céline MARTIN : 03.86.84.25.21 ou Alain COLLIN : 03.86.84.37.92



Ronde des arts

Du 2 au 6 Août 2017 sur la communauté de communes Bazois Loire Morvan.

Le 4 Août : Concert ronde des arts à l'église



21 juin 2017 : Les GR'Ainés du Morvan : Journée événementielle et festive pour tous les retraités (gratuit) à Moulins-Engilbert.

"Venez semer des idées, faire pousser des projets, cultiver le lien social et casser la graine tous ensemble"

Sur inscription auprès du centre social de Moulins-Engilbert



SERMAGES : le 9 Août 2017

Marché nocturne autour de la salle socioculturelle.



CHATILLON EN BAZOIS

Comice agricole et rural les 12 et 13 août 2017.



Joies



Peines



Annonces



Décès Mme Christiane BERGER, épouse de Raymond MICHOT le 20 février 2017 dans sa 70ème année.

La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.



Le 25 février 2017 à eu lieu le mariage de Hervé André Gabriel LEPAGE, technico-commercial, domicilié à CHEVIGNY EN VALIERE (Côte d'Or), 6 rue de l'Eglise et Dominique Brigitte BUTEAU, professeur des écoles, domiciliée à SERMAGES (Nièvre), Le Bourguéault.

La quête de 84,70 € a été versée au C.C.A.S.



Le sermageois est actuellement distribué dans vos boîtes aux lettres, une version numérique gratuite vous est également proposée. SI vous êtes intéressé, vous pouvez vous inscrire en mairie.



Les personnes qui le désirent ont la possibilité de recevoir la newsletter de l'Office de Tourisme. Vous pouvez vous inscrire à la mairie.



Si vous possédez un bien immobilier à vendre sur la commune, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie. Un encart publicitaire gratuit vous est réservé dans le bulletin municipal.



CCAS à votre service :

Pour vos petits travaux ou entretien extérieur. Renseignements à demander en mairie.



Remerciements

Pour les dons au profit du CCAS : 1 479 € du maire et des adjoints

Pour le don anonyme de 288 € au CCAS

Pour les dons occasionnels de DVD, livres et revues pour la bibliothèque.



N'oubliez pas de :

- Jeter vos appareils électriques ou électroniques dans le conteneur à la mairie (rasoirs, téléphones, jouets à piles...)
- Retirer votre carte d'accès à la déchetterie ainsi que les sacs roses aux normes de la collecte, disponibles en mairie.



La commune bénéficie du passage hebdomadaire d'un commerçant qui stationne vers l'abri bus : M. JOUANIN, boucher (06.75.03.87.58), le vendredi à partir de 16h00.

POUR SE DISTRAIRE

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

Horizontalement :

- 1 – Peux être au suffrage universel.
- 2 – Employée au tri.
- 3 – Posséda. Banque française.
- 4 – Ancienne Allemagne de l'ouest. Profilé d'acier laminé.
- 5 – Elle peut être champenoise, bordelaise ou bourguignonne. Pronom personnel.
- 6 – Prénom du père de James Bond. Hommes anglais.
- 7 – Développant.
- 8 – Négation. Service du Travail Obligatoire.

Verticalement :

- A – Rapace.
- B – Garçon de café.
- C – Récipient métallique.
- D – Contrôle Technique. Marque de dédain.
- E – Fleuve
- F – Sur la Saale. Ferme provençale.
- G – Sulfure d'arsenic.
- H – Négation. Morceau musical

	9	1		2	8			
			5					
		2				7		
	5		7		1	3		
			9					6
		8			5			
	1		2	3		5	9	
	2							
9		4				6		

On ne dit pas....., on dit.....

On ne dit pas samedi, mais ça me tente.
 On ne dit pas les hiboux, mais le lait bout.
 On ne dit pas un parrain, mais chacun son tour.
 On ne dit pas le congelé, mais je l'ai cet idiot.
 On ne dit pas mon perroquet, mais mon papa est d'accord.

Blague

Deux fesses se parlent :
 La fesse gauche dit à la fesse droite
 Tu ne trouves pas que ça pue
 dans le couloir

Citation

Un jour, mon grand-père s'est penché sur son passé. Comme il n'y avait pas de garde-fou, il est tombé dans l'oubli.

Pierre Doris

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	E	S	C	A	D	R	O	N
2	R	E	A	L		I	L	E
3	Y	A	K	U	S	A		B
4	T	U	E	N	T		O	R
5	H				A	I	D	A
6	E	M	B	A	L	L	E	S
7	M	I	R			L	O	O
8	E	L	U			E	T	N

Solutions du n°111

8	6	4	3	7	9	1	2	5
2	7	1	6	4	5	8	9	3
9	3	5	2	1	8	4	7	6
5	2	3	8	6	1	9	4	7
4	8	7	9	5	3	6	1	2
1	9	6	4	2	7	3	5	8
3	4	2	7	9	6	5	8	1
6	5	9	1	8	2	7	3	4
7	1	8	5	3	4	2	6	9